

# LE TRANSPORT A LA DEMANDE

---

**En  
Val de Garonne**

# Le contexte entre 2002 et 2007

---

- **La CCVG** : 31 communes, 49 897 habitants avec :
  - **2 villes centres** : **Marmande** 18 000 habitants et **Tonneins** 9 500 habitants, soit 57% de la population
  - Créée en 1993, passage en EPCI à TPU le 1<sup>er</sup> janvier 2000
  - Les statuts intègrent la compétence transports (objectif : création CA en 2003)
- Dans le cadre du contrat de Pays Val de Garonne-Gascogne (60 000 habitants) : Etude d'un système de transports, sur le seul territoire de la CCVG.

# L'étude

---

- Confiée au Cabinet ITER sur la période 2002/2003
- Méthode : diagnostic du territoire en matière de déplacements (flux, services existants), enquête de terrain sur les attentes, tant auprès des citoyens, que des acteurs locaux (entreprises, mission locale, communes...)

# Conclusions de l'étude pour un réseau de transports et son financement

---

- Création d'un réseau urbain sur Marmande exclusivement
- Mise en place d'un TAD sur le reste du territoire (y compris Tonneins)
- Financement assuré par la mise en place du Versement Transport payé par les entreprises privées et publiques de + de 9 salariés (objectif de rendement  $\sim 1$  m€)

# Conclusions de l'étude pour le TAD

---

- Nécessité de créer un **service TAD** sur le territoire rural
  - **Public ciblé** : personnes âgées, jeunes ou fragilisées (demandeurs d'emplois sans moyens de transport)
  - **Organisation** :
    - Création de 6 zones sur le territoire pour desservir Marmande ou Tonneins selon la zone d'attractivité de chacune de ces 2 villes

# Conclusions de l'étude pour le TAD

---

- Jours et horaires prédéfinis (4 demi journées)
  - Appel à une centrale de réservation 12h avant
- Objectif de dessertes :
  - Desserte des marchés
  - Rdv administratifs ou médicaux
  - Loisirs (mercredi)

# Les obstacles

---

- Création de la CA avortée en 2003 (donc pas de PTU d'office)
- Absence de financements publics pour l'investissement et le fonctionnement
- Nécessité de signer une convention avec le Conseil Général, pour que ce dernier continue à exercer la compétence transports scolaires et les lignes régulières interurbaines (convention signée... en septembre 2008)

# Les obstacles

---

- Inquiétude d'une partie des élus :
  - Peur que les commerces de proximité ne soient désertés au profit des grandes surfaces,
  - Risque de concurrence avec les taxis
  - Le fait de créer un impôt sur les entreprises du territoire avec la mise en œuvre du VT (dont la majorité de ces entreprises sont concentrées sur Marmande et Tonneins)
  - Demande de la commune de Tonneins de substituer le TAD par un réseau urbain



# Les étapes de la mise en oeuvre

---

- Délibération du Conseil Communautaire pour demander au Préfet l'instauration du Périmètre de Transport Urbain, après avis du Conseil Général :
  - Délibération le 23 septembre 2004
  - Arrêté du Préfet le 1<sup>er</sup> septembre 2005
- Accord du Conseil Communautaire le 28 avril 2006 (sur 85 votants : 62 pour, 16 contre, 7 abstentions)

# Les étapes de la mise en oeuvre

---

- Lancement d'une procédure de marché négocié à bons de commandes, + rapide à mettre en oeuvre qu'une DSP et surtout + de souplesse
  - Base coût d'exploitation au km (personnel compris)
  - Amortissement forfaitaire des bus
  - Communication à la charge de l'exploitant
- Création du VT dès le 1<sup>er</sup> août 2006
- Lancement d'une procédure de marchés à bons de commandes pour les poteaux d'arrêts du TAD et du réseau urbain

**Délibérations du 28 avril 2006**

# Rappel des enjeux du projet

---

- Un réseau urbain sur Marmande et sur Tonneins
- Une desserte domicile/travail (à organiser pour compenser l'instauration du VT, après enquête auprès des entreprises)
- Favoriser l'utilisation des liaisons ferroviaires Marmande – Tonneins (13 A & R par jour)
- Mise en place d'une centrale de mobilité et de réservation (dont réservation TAD, favoriser le covoiturage, l'information sur les différents modes de transport)
- Un service de transport à la demande en milieu rural (Accès au réseau urbain avec le même ticket)

# Financement et coût du service

---

- Ressource VT : 1 250 000 €
- Ressource vente tickets : 60 000 €
  
- Coût Service urbain : 850 000 €
- Coût TAD : 145 000 €
- Plan déplact entrepr. : 82 000 €
- Location véhicules : 196 000 €
- Divers : 37 000 €

# Le bilan après 4 ans – Constat général

---

- Difficulté à mettre en œuvre les **déplacements domicile/travail.**
- **Progression de la fréquentation** sur le réseau urbain de Marmande (16 600 voyages/mois en janvier 2011 contre 6 800 en 2007), après maintes modifications celui de Tonneins (2 700 voyages/mois en janvier 2011 contre 800 en 2007)

# Le bilan après 4 ans – Constat général

---

- **TAD** : fréquentation en augmentation
  - jusqu'à 850 voyages par mois contre 90 au démarrage (~650 en moyenne)
  - Une moyenne Voyages/km = 0,10
  - mais seulement une cinquantaine de points d'arrêts utilisés sur 316
- Un coût du TAD maîtrisé par rapport aux objectifs de départ (100 000 kms pour 145 000 € de coût (hors matériel), valeur 2007)

# Evolution du service TAD depuis sa mise en service :

---

- **TAD** : Ouverture du TAD le matin et l'après midi du Lundi au Samedi matin. Tracé d'une ligne virtuelle matérialisée sur le plan.
- **Tarification** simplifiée
- Campagne de **communication** renforcée
- **Des actions de proximité** (réunions dans les mairies, partenariat avec les associations de services à la personne)

**LIGNE M1****Saint Sauveur de Meilhan - Meilhan sur Garonne  
Couthures sur Garonne - Sainte Bazeille****du LUNDI au SAMEDI MATIN, toute l'année****vers MARMANDE Gare SNCF  
ou Place du Marché****de la Place du Marché  
ou Gare SNCF****ALLER****RETOUR****Départ Arrivée Départ Arrivée****Départ Arrivée Départ Arrivée****Saint Sauveur de Meilhan**

237	Bourg de Saint Sauveur	8:30	9:00	13:30	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30
244	Sourgets	8:30	9:00	13:30	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30
246	Masse	8:30	9:00	13:30	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30
247	Courtebotte	8:30	9:00	13:30	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30

**Meilhan sur Garonne**

226	Meilhan Centre	8:40	9:00	13:40	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30
227	La Roque	8:40	9:00	13:40	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30

**Couthures sur Garonne**

208	Le Bourg de Couthures	8:40	9:00	13:40	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30
213	Laloubère	8:40	9:00	13:40	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30
214	Larioste	8:40	9:00	13:40	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30

**Sainte Bazeille**

157	Sainte Bazeille Centre	8:50	9:00	13:50	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30
158	Latapie	8:50	9:00	13:50	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30
109	Chabirante	8:50	9:00	13:50	14:00	11:00	11:30	17:00	17:30



# LA RÉSERVATION

**Pour réserver un transport, il faut téléphoner au plus tard la veille du déplacement au 0 811 90 03 91** (coût d'une communication locale)

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 ; le samedi, de 8h45 à 12h00.

Merci d'indiquer :

- le jour de votre déplacement
- l'heure du déplacement,
- le nom et le numéro de votre station de départ
- la destination choisie
- le nombre de personnes à transporter
- la réservation éventuelle du déplacement retour

Vous pouvez réserver plusieurs déplacements, à des dates différentes, si vous le souhaitez.



# Les Evolutions à venir

---

- Val de Garonne est devenue agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, avec 3 nouvelles communes et 54 000 habitants.
- Fusion avec une autre communauté de communes en perspective pour le 1/1/2012 (10 communes rurales supplémentaires et 60 000 habitants)

# Les Evolutions à venir

---

- Une DSP en cours pour une mise en service le 1/9/2011
- Elargissement de l'offre TAD aux nouvelles communes et horaires plus ouverts entre 7 heures et 19 heures
- Remplacement de certains déplacements TAD par des lignes régulières.
- Le budget TAD devrait être en sensible évolution